




**FICHE SANITAIRE DE LIAISON – ANNEE SCOLAIRE 2021-2022  
INSCRIPTION AUX ACTIVITES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES**



Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :     /     /                      Sexe :     F             M

École fréquentée en septembre 2021 :

Niveau scolaire en septembre 2021 :

Ecole maternelle :             Petite section                      Moyenne section                      Grande section  
Ecole élémentaire :         CP                      CE1                      CE2                      CM1                      CM2

**RESPONSABLES LEGAUX DE L'ENFANT**

Autorisation parentale :   Conjointe                      Exclusive                      

**RESPONSABLE LEGAL 1 / TUTEUR    RESPONSABLE LEGAL 2**

Nom et prénom :	Nom et prénom :
Adresse :	Adresse :
Ville :	Ville :
Téléphone portable :	Téléphone portable :
Téléphone Domicile :	Téléphone Domicile :
Email :	Email :

**En cas de divorce ou de séparation des parents, un document juridique instituant les modalités (même provisoires) de garde du ou des enfants doit être transmis ou une attestation sur l'honneur signée des deux parents, à défaut. Ce document précisera la date de séparation et les modalités de garde ainsi que la répartition entre les deux parents des frais liés aux activités péri et extrascolaires.**

- **Assurance civile :**    Nom de l'assureur :    Numéro de sociétaire :
- **Médecin traitant :**   Nom :    Téléphone :

**CONTACTS DE LA FAMILLE**

CIVILITE	NOM	PRENOM	TELEPHONE PORTABLE	LIEN AVEC L'ENFANT	Personne à contacter en cas d'urgence (autre que les responsables légaux 1 et 2)	Personne autorisée à venir chercher l'enfant :
Madame						
Monsieur						
Madame						
Monsieur						
Madame						
Monsieur						
Madame						
Monsieur						
Madame						
Monsieur						

Je soussigné(e) :    responsable légal(e) autorise les tierces personnes indiquées ci-dessus à récupérer mon enfant. J'ai pris connaissance des informations suivantes : seules les personnes nommément désignées ci-dessus peuvent bénéficier de cette autorisation. Toute personne bénéficiant d'une autorisation devra justifier de son identité en présentant ses papiers d'identité auprès de l'animateur présent à l'accueil.

**ENFANT AUTORISÉ A SORTIR SEUL (pour les enfants d'élémentaire seulement)**

J'autorise mon enfant à partir seul des activités périscolaires auxquelles il est inscrit, selon les jours de présence qui ont été réservés :

- Activités périscolaires du soir (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi)                      oui    non
- Etudes Surveillées    oui, à 18h    non
- Accueil de loisirs élémentaire Mercredi    oui                      oui, à 13h30                      oui, à 17h                      non
- Accueil de loisirs élémentaire Vacances    oui, à 17h    non



**UTILISATION DES COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUES ET ÉLECTRONIQUES - DROIT A L'IMAGE**

- Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ responsable légal(e) autorise la ville de Houilles à m'adresser des informations par le biais de mon adresse téléphonique et de mon téléphone portable (exemples : alertes d'ouverture/de fermeture des réservations vacances, informations grève ...). oui  non
- Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ responsable légal(e) autorise la ville de Houilles à utiliser les photos de mon enfant dans un but informatif ou événementiel afin de promouvoir les activités de loisirs organisées par la ville sur ses différents supports : expositions photos, revues de presse, blogs des séjours, site internet de la Ville, espace citoyen, affiches, catalogues, journal municipal, flyers, diaporamas de présentation et support DVD. oui  non

**RENSEIGNEMENTS SANITAIRES CONCERNANT LA SANTÉ DE L'ENFANT**

- **Allergies :** Alimentaires  Médicamenteuses  Autres
- **PAI (Projet d'Accueil Individualisé) :**
  - Votre enfant a-t-il un PAI scolaire ? oui  non
  - Avez-vous transmis le PAI municipal dûment renseigné et signé oui  non
  - Votre enfant est-il suivi par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) ? oui  non

(Si vous avez coché OUI, merci de prendre contact avec la Direction de la Restauration et de l'Éducation pour convenir d'un rendez-vous. Nous pourrions évaluer ensemble les moyens matériels et/ou humains pour l'accueil de votre enfant).

• **Problèmes de santé et antécédents :**

• **Vaccinations effectuées (cocher les cases) :**

Le service éducation procèdera à la vérification de ces vaccinations avant de valider l'inscription aux activités péri et extrascolaires.

Diphtérie – Tétanos – Poliomyélite	Coqueluche	Hib	Hépatite B
Rougeole – Oreillons – Rubéole	Méningocoque C	Pneumocoque	

**Pour les enfants nés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018**, les 11 vaccinations ci-dessus sont obligatoires.

**Pour les enfants nés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018**, seules les vaccinations contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite sont exigées.

**RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES DES RESPONSABLES LÉGAUX**

**SIGNATURE DES RESPONSABLES LEGAUX (obligatoire)**

Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche, et j'autorise Monsieur le Maire ou son représentant, à prendre, le cas échéant, toute mesure (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendue nécessaire par l'état de l'enfant. L'inscription aux activités péri et extrascolaires vaut acceptation du règlement intérieur des activités scolaires et périscolaires.

**(Procédures susceptibles d'évoluer en fonction des décisions gouvernementales dans le cadre de la crise sanitaire - covid 19)**

Fait à Houilles, le     /     /

Responsable légal 1

Responsable légal 2

**INFORMATIONS RGPD:** Le responsable du traitement de vos données est le Maire de la Ville de Houilles, dont le siège social se situe 16 rue Gambetta, CS 80330, 78800 Houilles. Les données personnelles concernées sont : l'état civil de la famille, la situation familiale, la photo d'identité de l'enfant, les renseignements relatifs à l'assurance, l'autorisation de sortie et les coordonnées de tiers à contacter, le lieu de scolarisation et le niveau scolaire de l'enfant, l'autorisation de droit à l'image, le consentement à l'envoi d'informations par mail et par téléphone par le service des affaires scolaires, les renseignements sanitaires, le cas échéant les données relatives à un Projet d'Accueil Individualisé (PAI), ainsi que la signature électronique ou manuscrite. Ces données sont recueillies dans le cadre d'une mission de service public. Elles sont collectées afin de procéder à l'inscription de l'enfant aux activités périscolaires et extrascolaires, à la gestion administrative et financière des dossiers, aux déclarations d'accident et à l'information des parents. Elles sont conservées pour une durée d'un an, à partir de la rentrée scolaire sur les sites et de 30 ans dans les archives de la Mairie. Ces informations sont à l'usage exclusif des services de la Mairie de Houilles. Elles sont également transmises aux services de la préfecture, à la police nationale, si besoin à l'assureur de la Ville et aux services de protection de l'enfance. Le recueil de ces données est obligatoire. A défaut de transmission, l'inscription et la participation aux activités est impossible. Conformément à la Loi « informatique et libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition, de portabilité et d'effacement de vos données. Vous disposez également du droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre mort. Pour exercer ces droits, veuillez contacter [rgpd@ville-houilles.fr](mailto:rgpd@ville-houilles.fr) ou adresser un courrier à : RGPD, Mairie de Houilles, Hôtel de ville, 16 rue Gambetta, BP 120, 78805 Houilles Cedex. Une copie de votre justificatif d'identité sera à joindre à la demande. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.